

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS – REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT - AVENANT N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LES LOTS N° 2, 6, 9, 10, 13, 15, 19, ET 24

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Eric PERSAIS à Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C48-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS – REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT - AVENANT N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LES LOTS N° 2, 6, 9, 10, 13, 15, 19, ET 24

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 28 mai 2018, le Conseil d'Agglomération a approuvé l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy, fixant la rémunération du maître d'œuvre à 1 832 310 € HT.

Par décision du 22 octobre 2018, le marché de travaux relatif aux travaux anticipés de désamiantage et de curage (lot n°1) a été attribué pour un montant de 170 847,60 € HT.

Par délibération du 28 janvier 2018, le Conseil d'Agglomération a approuvé les marchés de travaux des lots 2, 4, 5, 7, 8, 13 à 19 et 21 à 26, et autorisé leurs signatures pour un montant total de 10 822 683,01 € HT.

Par décision du 31 janvier 2019, un avenant n°1 au marché de travaux du lot n°1 a été attribué pour la réalisation de travaux de désamiantage complémentaires pour un montant de 39 000,00 € HT.

Par délibération du 4 mars 2019, le Conseil d'Agglomération a approuvé les marchés de travaux des lots 3, 6, 10, 11 et 20 et autorisé leurs signatures pour un montant total de 1 831 645,43 € HT.

Par délibération du 8 avril 2019, le Conseil d'Agglomération a approuvé les marchés de travaux des lots 9 et 27 et autorisé leurs signatures pour un montant total de 811 920,51 € HT.

Le montant total des marchés de travaux (lots n°1 à 27) attribués, à l'issue des consultations relatives à cette opération, s'élève donc à 13 637 096,55 € HT. Les tranches optionnelles TO1 et TO2 du lot n°2 ainsi que TO1 du lot n°3 n'ont pas été affermées. Par conséquent, le montant total des marchés travaux (lots n°1 à 27) est ramené à 13 433 761,50 € HT.

Dans le cadre de l'opération, il est envisagé les modifications suivantes :

- La reprise structurelle des éléments de gros œuvre suivants, rendue nécessaire suite aux constats et analyses qualitatives et quantitatives des structures existantes, réalisés dans le cadre des travaux de réhabilitation : reprise partielle de la structure béton armé au niveau R-1, la reconstruction du mur séparatif de la halle bassin intérieure, la démolition de longrines dans le bassin intérieur, la réalisation de micropieux complémentaires, la reprise partielle des voiles et fond de bassin extérieur et l'adaptation des bassins aux équipements spécifiques (couverture thermique et fond mobile), pour un montant global de 396 058,89 € HT.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C48-09-2019-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

- L'aménagement du sas de mise à l'eau a été revu et simplifié pour en améliorer l'usage et la surveillance pour un montant en moins-value de -5 957,74 € HT, (7 lots techniques concernés).
- L'ajout de caniveaux fentes et siphons de sol : pour un montant de 29 049,89 € HT (3 lots techniques impactés).
- La mise en œuvre de portes type « Thalasso » dans les locaux humides pour une meilleure pérennité : pour un montant de 13 662,28 € HT.

Ces prestations entraînent des modifications financières par avenant n°1 aux marchés de travaux pour les lots n°2, 6, 9, 10, 13, 15, 19 et 24 :

Marchés de travaux Lots / Entreprise	N° de marché	Montant initial - € HT	Montant avenants n°1 - € HT	Montant total € HT
Lot N°02 : Réhabilitation Gros œuvre / ALM ALLAIN - Delta CTP - SCER	2019-022	3 221 580,67 €	398 876,68 €	3 620 457,35 €
Lot N°06 : Etanchéité bitumineuse et résine / CMB	2019-063	368 889,64 €	-457,64 €	368 432,00 €
Lot N°09 : Serrurerie métallerie / Jérôme MARCHET	2019-089	550 000,00 €	3 400,00 €	553 400,00 €
Lot N°10 : Menuiseries intérieures bois / RIDORET	2019-064	295 082,00 €	13 662,28 €	308 744,28 €
Lot N°13 : Revêtement de sol Faïence / CMB	2019-027	333 987,16 €	27 792,96 €	361 780,12 €
Lot N°15 : Plomberie Sanitaire / HERVE THERMIQUE	2019-029	329 439,86 €	5 302,04 €	334 741,90 €
Lot N°19 : Vidéo surveillance anti noyade / AngelEye Srl	2019-033	125 505,00 €	-1 500,00 €	124 005,00 €
Lot N°24 : Bassin inox PVC / A&T EUROPE	2019-037	1 256 022,00 €	-14 263,00 €	1 241 759,00 €

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 10 septembre 2019.

Le montant total des travaux est donc porté à 13 866 574,82 € HT en intégrant ces avenants dont le montant s'établit à 432 813,32 € HT, soit + 3,22%.

Le budget de l'opération prévue dans l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) permet d'intégrer ces travaux modificatifs.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser la signature des avenants n°1 aux marchés de travaux ci-dessous, et toutes les pièces s'y rapportant :
 - 2019022 (lot 2) conclu avec le groupement ALM ALLAIN / DELTA CTP / SCER,
 - 2019063 (lot 6) conclu avec la société CMB,
 - 2019089 (lot 9) conclu avec la société JEROME MARCHET,
 - 2019064 (lot 10) conclu avec la société RIDORET,
 - 2019027 (lot13) conclu avec la société CMB,
 - 2019029 (lot15) conclu avec la société HERVE THERMIQUE,
 - 2019033 (lot 19) conclu avec la société ANGELEYE,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-C48-09-2019-DE Date de télétransmission : 27/09/2019 Date de réception préfecture : 27/09/2019
--

- 2019037 (lot 24) conclu avec la société A&T EUROPE.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué